

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 42 (1913)
Heft: 1

Artikel: L'enseignement simultané-magistral [suite]
Autor: Magne, Ant.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1041332>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

croix. — 27. Jésus mis au tombeau. — 28. La visite des saintes Femmes au tombeau de Jésus. — 29. Le paralytique guéri par Pierre. — 30. La conversion de saint Paul.

Prix en feuilles : 10 Mk. ; coloriées : 15 Mk. ; sur carton : 25 Mk., la série de 15 gravures.

La plupart des illustrations de la petite Bible en usage dans nos écoles sont tirées de l'œuvre de Schnorr de Carolsfeld. Qui utilisera les tableaux de ce maître dans l'enseignement ne rencontrera donc pas de contradiction entre le matériel intuitif et l'image du manuel, ce qui est encore un avantage.

E. DÉVAUD.

L'enseignement simultané-magistral

(Suite.)

Le mode simultané peut être appliqué de différentes manières. Dès que l'enseignement du maître s'adresse à la fois à plusieurs élèves, par exemple à toute une division, il est déjà simultané.

Toutefois, dans le présent travail, nous donnerons au mot « simultané » un sens plus étendu. Par leçons simultanées, nous entendrons les leçons communes, c'est-à-dire celles qui sont données en même temps à deux divisions réunies, ou même à toute la classe. Avec un peu de pratique et de bonne volonté, on peut parfaitement, dans de très nombreux cas, réunir plusieurs cours pour la même leçon ou pour deux leçons de sujets semblables tirés de la même branche. Il y a donc en quelque sorte deux espèces de leçons communes : celles où l'on traite le même sujet avec plusieurs cours, et celles où l'on traite en même temps, avec plusieurs cours, des sujets seulement semblables, apparentés entre eux, si je puis m'exprimer ainsi, mais de *gradation différente*.

Même si l'on traite un seul sujet, il faudra constamment tenir compte, cela est évident, de la portée des élèves auxquels on s'adresse. Il va sans dire que des leçons de ce genre sont beaucoup plus difficiles à donner que les leçons destinées à un seul cours, donc à des élèves de force sensiblement égale. Elles exigent surtout une préparation très minutieuse, spécialement de la part des jeunes maîtres et des jeunes institutrices. Mais, avec le temps, l'habitude s'acquiert et

avec l'habitude la facilité, puis le goût, et, partant, la qualité de l'enseignement. Entrer ici déjà dans les détails de l'application de la méthode simultanée-magistrale m'exposerait à des redites dans la suite de ce travail. Il suffit que dès maintenant l'on sache clairement ce qu'il faut entendre par *leçons communes*. J'ajouterai deux exemples : Je suppose que j'aie à donner une leçon d'histoire suisse, dont le sujet figure dans le programme du cours supérieur et dans celui du cours moyen. Au lieu de traiter mon sujet successivement avec chaque cours, je réunis les deux degrés et je leur donne ma leçon simultanément. Toutes les données essentielles, tous les faits importants concerneront les deux divisions, tandis que j'attirerai l'attention spéciale du cours supérieur sur les détails et les développements. J'aurai donné une leçon commune. Si parfois l'étude des détails demande un temps un peu considérable, je puis les réserver pour un prolongement de la leçon avec le cours supérieur, tandis que j'occuperai autrement la division moyenne.

Autre exemple : Mon ordre du jour appelle le calcul oral ou mental. Je pourrais faire travailler le cours moyen par écrit ou le confier à un moniteur et calculer oralement, pendant ce temps, avec le cours supérieur. Mais je peux aussi réunir les deux cours en de nombreux cas, surtout quand il s'agit de répétitions ou bien de continuation d'exercices sur une matière déjà enseignée.

Chacun connaît le procédé à suivre en pareil cas : un problème étant posé au cours supérieur, je laisse ces élèves chercher leur solution pendant que je pose un autre problème à la division moyenne et vice-versa. Je passe ainsi alternativement des grands aux moyens. Tout le monde est occupé, surtout le maître qui n'a pas l'ennui d'attendre plus ou moins longtemps les réponses demandées. Bien entendu, quelques solutions seront traitées de vive voix, surtout si elles offrent une particularité quelconque.

Je répète que ce système n'est pas constamment applicable. Telles matières, par exemple la géométrie élémentaire, la comptabilité, la géographie universelle, etc., ne s'adressent qu'au cours supérieur ; d'autres matières ne concernent que le cours moyen ; d'autres sont enseignées aux commençants. Il appartient au maître de combiner son programme et son ordre du jour de manière à marcher parallèlement, le plus possible, avec deux cours au moins. Le cas se présentera, notamment, dans plusieurs parties de l'Histoire Sainte, de l'enseignement intuitif, de la grammaire, de la géographie, de l'histoire nationale, de l'instruction civique, du chant. Si

je prévois qu'une leçon, à un cours, demandera des explications un peu longues, au-dessus ou au-dessous de la portée d'une autre division, il vaudra mieux laisser de côté la leçon commune et modifier, pour ce cas particulier, l'arrangement des leçons. Sous prétexte de faire mieux, il ne faut pas se lancer dans des complications inutiles qui feront perdre du temps au lieu d'en faire gagner.

Je remarquerai ici également que les jeunes maîtres et maîtresses ne devront généraliser l'emploi du système simultané dans leur enseignement que peu à peu. Qu'ils commencent par les sujets les plus faciles; petit à petit, le tour de main étant acquis, ils donneront sans plus de peine des leçons communes de plus en plus nombreuses et même difficiles, à première vue, à traiter simultanément.

Il est nécessaire d'établir une distinction entre les diverses branches du programme au point de vue de l'enseignement suivant le mode simultané. Quelques branches peuvent, en majeure partie, s'enseigner aux trois cours à la fois; je citerai le chant, surtout les exercices pratiques, le dessin, la calligraphie, les travaux manuels dans les écoles de filles. D'autres sont susceptibles d'être données, tantôt à trois divisions simultanément tantôt à deux divisions seulement; telles sont le catéchisme et l'Histoire Sainte, par exemple. D'autres enfin, et ce sont les plus nombreuses, sont parfois données à chaque cours séparément, parfois à deux cours réunis. Ce sont, notamment, la lecture, la récitation, la grammaire, l'orthographe d'usage, l'intuition, l'arithmétique, la géographie, l'histoire suisse, les sciences naturelles, l'instruction civique.

Nous allons exposer maintenant, le plus succinctement qu'il sera possible, les grandes lignes de la méthodologie des leçons communes qui peuvent être données dans l'enseignement de chacune de ces branches.

(A suivre.)

Ant. MAGNE, *institutrice*.

PENSÉE

L'attention est l'œil de l'esprit.

DE GÉRANDO.
